

**Rapport de la commission chargée d'étudier
Le Préavis d'intention relatif au projet de fusion entre les communes de Rolle,
Essertines-sur-Rolle et Tartegnin
Préavis 2011- 2016 / N° 76**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les conseillers,

La commission composée de :

Mesdames Monique Choulat-Pugale
 Jasmine Menamkat
 Laurence Bermejo Dubois rapporteur

Messieurs Michel Déruaz
 Giorgio Micello
 David Savelli
 Richard Lecoultre président

s'est réunie le 17 novembre 2015 à 19h00 pour l'étude du préavis 2011-2016 no. 76. La commission remercie pour sa collaboration M. Le Syndic Jean-Noël Goel qui a répondu à toutes les questions.

Introduction

Ce préavis n'est pas technique, il n'y a pas de détails chiffrés, si ce n'est la surface territoriale et le nombre d'habitants concernés. L'objet est donc bien de faire ressortir la volonté générale avant de démarrer les travaux d'analyses détaillées.

La commission a estimé que :

- la disposition territoriale parle en faveur d'une fusion. En effet, chaque commune apporte sa complémentarité, Tartegnin avec son vignoble, Essertine-sur-Rolle avec ses forêts et terrains agricoles et Rolle avec son côté urbain (commerces, centre de transports publics) et ses rives lacustres.
- Il s'agit d'une augmentation de la population de 15% pour une augmentation territoriale de 300%.
- La prise de risque financière est faible, ce point est évidemment à analyser dans le détail, mais globalement les finances sont saines dans les trois communes.
- Les bonnes relations actuelles entre les municipalités concernées et leurs intentions communes d'œuvrer à cette fusion sont un facteur important de réussite.
- Les conseils du syndic d'Echichens, disposé à partager son expérience de la fusion réussie de sa commune effectuée en 2011, faciliteront le processus.
- Le soutien financier du canton (en cas de fusion réussie) permettra de couvrir les frais inhérents aux travaux préparatoires (chef de projet, conseils externes).

Etant donné ces conditions favorables pour les trois communes concernées, la commission se prononce en faveur de cette démarche de fusion.

Conclusions

En conclusion, la commission à l'unanimité, vous demande, Madame la présidente, Mesdames, Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis 2011- 2016 / N° 76

entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Prend acte de l'intention de la Municipalité de procéder à l'étude de fusion entre les communes de Rolle, Essertines-sur-Rolle et Tartegnin.
2. Encourage et soutient la Municipalité dans cette démarche.

Rolle, le 23 novembre 2015,

Au nom de la commission :

Le président :

Richard Lecoultre



Le rapporteur :

Laurence Bermejo Dubois

